

Décision 15-DCC-05 du 28 janvier 2015

relative à la prise de contrôle exclusif de 43
fonds de commerce détenus par la société
Clin d'OEil par la société Nocibé France
Distribution SAS

Posted on: 12 mars 2015 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Nocibé France
Distribution

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Sté Clin d'Œil (43 fonds de
commerce)

Lire

le texte intégral de la décision
337.58 Ko